

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON**AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION**

Le Maire de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (21121)

INFORME

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière,

Que, conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Que, cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues,

Qu'il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L1, ci-après :

Le vendredi 07 juillet 2023 à 10h00 dans le cimetière de Hauteville-lès-Dijon

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Que la possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1er procès-verbal de constat d'état d'abandon, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 1 - 7	17/08/1965	PAQUET Henri	- FAMILLE PAQUET Henri* - ? ?
1 - Carre 1 - 25	31/07/1937	SAVROT Fanie	- FAMILLE SAVROT Charles* - ? ?
1 - Carre 1 - 28	21/07/1937	HUTINET CONTET	- FAMILLE HUTINET - FAMILLE CONTET - HUTINET Stéphanie née LEPITOLLET - 1901 - HUTINET Hippolyte - 1910
1 - Carre 1 - 29	21/07/1937	CALAIS Victor	- FAMILLE AUBRY - FAMILLE PICARD - FAMILLE CALAIS Victor* - FAMILLE RONDEPIERRE Jeannette* - ? ?
1 - Carre 1 - 31	25/09/1943	CALAIS Victor CALAIS RONDEPIERRE Victor	- FAMILLE PICARD - FAMILLE CALAIS Victor* - ? ?
1 - Carre 1 - 41	26/12/1941	GAUTHIER Eugène Louis	- GAUTHIER Pauline née TOPIN - 1941
1 - Carre 1 - 49	01/10/1977	RATELET Alfred	- FAMILLE RATELET* - FOURNIER Félicie née MARNIQUET - 1977
1 - Carre 1 - 54	16/01/1986	CLERC Adrien CLERC Adrien	- FAMILLE VIVANT - FAMILLE CLERC Adrien* - ? ?

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 1 - 57	01/11/1880	BAUDOT Armand Alexandre BAUDOT Ernest	- FAMILLE BAUDOT - FAMILLE JACOTOT - FAMILLE THOMAS* René - ??
1 - Carre 1 - 72	24/07/1937	AUPETIT LEGRAND Henri	- FAMILLE AUPETIT - FAMILLE FROMAGEOT - ??
1 - Carre 2 - 6	24/07/1937	CONTET Cécile	- FAMILLE CONTET* - ??
1 - Carre 2 - 8	01/02/1946	MONIOT Lucie	- MONIOT Etienne - 1906 - MONIOT Marie - 1945
1 - Carre 2 - 30	13/05/1976	AUBERT Louis Raoul	- FAMILLE AUBERT* Paul - ??
1 - Carre 2 - 38	31/07/1937	CALAIS BOUSSAGEON	- CALAIS Emile - 06/10/1922 - CALAIS Joséphine née BOUSSAGEON - 1947
1 - Carre 2 - 58	31/07/1937	POICHET	- FAMILLE BINET* - FAMILLE BOICHET* - POICHET - 1943 - THIBAUT A. Jeanne née BINET - 01/05/1893 - THIBAUT Antoine - 28/07/1909 - ??

Dressé à HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, le mardi 9 mai 2023

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)